



HAL
open science

De la Seine à la Seine, en passant par les plateaux.

Raphaël Durost

► **To cite this version:**

Raphaël Durost. De la Seine à la Seine, en passant par les plateaux.: Résultats archéologiques de l'Arc de Dierrey champardennais.. Bulletin de la Société archéologique champenoise, 2016, 109. hal-02507874

HAL Id: hal-02507874

<https://hal.science/hal-02507874>

Submitted on 16 Mar 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Bulletin de la Société Archéologique Champenoise

Tome 109
Année 2016
n° 3
2016



Bulletin de la Société Archéologique Champenoise

- 2016 -

**Société archéologique champenoise, Maison de la Vie associative, boîte 48,
122bis, rue de Barbâtre F 51100 REIMS**

Comité de lecture :

François Berthelot
Sidonie Bundgen
Wilm De Clercq
Patrick Demouy
Yves Desfossés
Bernard Lambot
Christophe Laurelut
Dominique Morize
Valérie Schydrowsky
Marie-Cécile Truc
Markus Trunk
Jan Vanmoerkerke
Geert Verbrugghe

Conception graphique et mise en page :

Violaine Bressand

Illustration de couverture :

Langres, stèle funéraire 845.13 (Espérandieu 3265)

Edition :

Société Archéologique Champenoise
Maison de la Vie associative
122bis, rue du Barbâtre
Bureau 305
51100 Reims
www.sac.asso.fr

Dépôt légal : 3ème trimestre 2016

Imprimeur : Le Réveil de la Marne

ISSN : 1145-7295

ISBN : 978-2-918253-21-1

2016

Toute reproduction même partielle de cet ouvrage est strictement interdite.
Une copie ou reproduction par quelque procédé que ce soit constitue une contrefaçon passible des
peines prévues par la loi du 11 mars 1957 sur la protection des droits d'auteur.

Société archéologique champenoise
Bureau :

Président : Michel Godin
Vice-présidente : Nicole Poulain
Secrétaire : Laurence Millot
Secrétaire adjointe : Odile Lebarbier
Trésorier : Gérard Martin

Siège social et adresse postale :

Maison de la Vie associative
122bis, rue du Barbâtre
Bureau 305
51100 Reims
Tél.: 06.32.13.52.60
Internet : www.sac.asso.fr
courriel : contact@sac.asso.fr
C.C.P. : SAC 630-29 K Châlons-en-Champagne
IBAN : FR23 2004 1010 0200 6302 9K02 319
BIC PSSTFRPPCHA

Cotisations :

Le montant de la cotisation annuelle pour 2016 est fixée à :
personne physique : 38 €
personne morale : 47 €
Elles sont dues dès le début de l'année ; en échange de cette cotisation, les bulletins de la société archéologique champenoise vous sont remis gracieusement.

La carte de membre de la Sac, établie lors de l'adhésion, est valable en permanence.

Directeur de la publication :

Michel Godin

Parution trimestrielle
Les textes publiés dans ce bulletin n'engagent que leur auteur.

SOMMAIRE

- Raphael Gestreau, Rudy Jemin
5..... **Plichancourt « Les Monts » (Marne) :
l'évolution de la cour agricole d'une *villa* gallo-romaine**
- Yvan Maligorne, Serge Février
37..... **Une stèle funéraire avec relief sacrificiel
au musée de Bourbonne-les-Bains**
- Raphaël Durost
49..... **De la Seine à la Seine, en passant par les plateaux.
Résultats archéologiques de l'Arc de Dierrey champardennais**
- Jan Vanmoerkerke
63..... **Raymond Tomasson (1918-2016) et l'archéologie de la
seconde moitié du vingtième siècle dans le département de l'Aube**

De la Seine à la Seine, en passant par les plateaux

Résultats archéologiques de l'Arc de Dierrey champardennais

Raphaël Durost*

L'itinéraire de la canalisation de transport de gaz nommée Arc de Dierrey compte 178 km en région Champagne-Ardenne. En partant du nord, il arrive dans la région par le département de la Marne puis traverse l'Aube et la Haute-Marne au sud de laquelle il se termine à la station de compression de Voisines. Entre temps, à partir de la station de compression de Dierrey-Saint-Julien (Aube), après 57 km parcourus dans la région, le tracé rejoint le réseau existant. À partir de cet endroit la canalisation longe presque en permanence celle déjà en place, hormis à deux endroits dans l'Aube, pendant 12,5 km puis 19 km. La prescription de diagnostic ne concerne que ces parties à l'écart du gazoduc existant, c'est-à-dire au total 88,5 km de l'itinéraire champardennais (fig. 1).

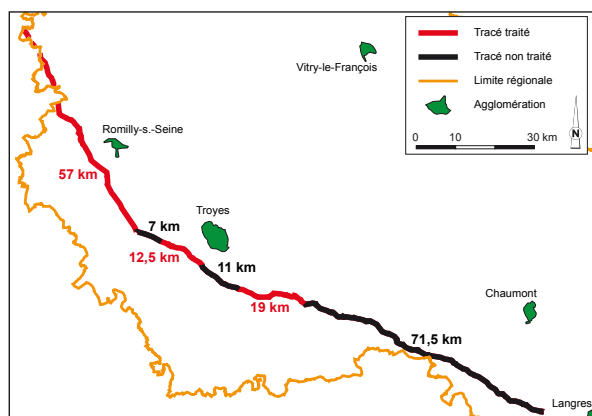


Fig. 1 : Répartition des zones de l'Arc de Dierrey champardennais traitées par l'archéologie préventive (R. Durost). Les zones non traitées se divisent en trois tronçons. Les deux plus courts concernent les environs de Troyes (Aube) et le troisième englobe les 71,5 km les plus au sud, à hauteur des villes de Chaumont (Haute-Marne) et de Langres (Haute-Marne).

Ces portions occupent les départements de l'Aube et de la Marne, sur des formations géologiques secondaires et tertiaires du Bassin parisien. Les sols de l'ère secondaire sont largement majoritaires. Il s'agit d'abord dans une moindre mesure des argiles du Barrois de la Champagne humide au sud, et surtout de la roche crayeuse de la Champagne sèche. Les sols tertiaires se caractérisent quant à eux par les placages limono-argileux de deux terroirs de plateau : la Brie et le Pays d'Othe (fig. 2). La cuesta d'Île-de-France proprement dite, formée par le passage de la craie champenoise aux argiles de la Brie, est nettement marquée à l'emplacement de la canalisation, avec un dénivelé de 15 %.

Le tracé croise à deux reprises la vallée de la Seine, une première fois au sud à son arrivée sur les sols meubles crayeux où ses alluvions forment la plaine du Vaudois, et une seconde fois 75 km plus en aval, dans le Nogentais, où le fleuve coule le long de la cuesta d'Île-de-France. La confluence avec l'Aube intervient entre les deux points.

La précision des connaissances archéologiques antérieures aux opérations de l'Arc de Dierrey est très variable d'un lieu à l'autre. Les plus fiables viennent sans surprise des deux points de traversée de la vallée de la Seine. Ainsi le Vaudois bénéficie de l'archéologie préventive des carrières d'alluvions et de l'étalement urbain de l'agglomération troyenne, tout comme le Nogentais même si l'artificialisation urbaine des terres y est moins importante.

La portion nogentaise de la vallée est sans conteste la plus riche en vestiges archéologiques. Chaque bourrelet d'alluvions grossières diagnostiqué révèle une à plusieurs occupations. Elles concernent toutes les périodes intéressant l'archéologie, sous des formes parfois spectaculaires. Citons comme

* Inrap, UMR 6298 « ArTeHiS »



Fig. 2 : Diagnostic de l'Arc de Dierrey sur la commune de Fontvannes (Aube), au pied du Pays d'Othe (R. Durost, avril 2014). Le diagnostic consiste à sonder en quinconce sur deux lignes espacées de 5,50 m. L'une des lignes correspond à l'axe de la tranchée d'enfouissement de la canalisation, l'autre à l'axe de la piste de chantier.

exemples les deux bâtiments néolithiques de plusieurs centaines de mètres carrés de Pont-sur-Seine (Desbrosse, Peltier 2010), les parures des inhumations du Bronze final (Rottier, Piette, Mordant, 2012), les cerfs gallo-romains harnachés (Poplin, 1996), les dépôts du sanctuaire laténien et antique de La Villeneuve-au-Châtelot, ou encore les officines de potiers antiques et médiévaux (Mouton-Venault *et alii*, 2015, p. 169 ; Lagatie, 2015).

A l'opposé de ces portions de vallée, les campagnes du Barrois, du Pays d'Othe et de la Brie ne possèdent que de très rares opérations d'archéologie préventive. Le patrimoine préhistorique et protohistorique répertorié dans les deux derniers suffit pourtant à illustrer une occupation humaine pérenne à ces périodes. La concentration de minières de silex, de dolmens et de tombes en

hypogée y est en effet remarquable, tout comme la fréquence de l'outillage lithique remonté par les labours agricoles. Quant à la Champagne crayeuse, elle reste elle aussi pauvrement documentée car en dehors de l'agrandissement de l'aéroport de Vatry et de trois aménagements linéaires¹, le reste des connaissances vient des agglomérations, toutes situées en vallée. Le secteur crayeux traversé par l'Arc de Dierrey, à l'ouest de la Seine, est ainsi un des plus mal connus de Champagne-Ardenne (fig. 3).

Les prescriptions initiales de l'arrêté de la DRAC répondent de plusieurs manières à ces spécificités². Tout d'abord, constatant l'exceptionnelle concentration de vestiges nogentais, la DRAC conclut à l'inutilité de l'étape du diagnostic et prescrit un décapage direct et intégral de l'emprise des travaux sur toute la distance concernée,



Fig. 3 : Diagnostic du tracé dans les communes de Gélannes et de Saint-Hilaire-sous-Romilly (Aube), sur le plateau crayeux (L. Leclerc, août 2013). Les terrains boisés au loin, au nord, correspondent à la vallée de la Seine en Nogentais. À l'image du champ d'oignons en vert au premier plan, le diagnostic de certaines parcelles est reporté en raison de contraintes agricole ou environnementale.

c'est-à-dire sur 6,7 km de longueur, d'un seul tenant (fig. 4). Ensuite, toujours pour le Nogentais, il est demandé d'être vigilant envers d'éventuelles traces laissées par l'artisanat de la terre cuite, aussi bien lors de l'extraction des matériaux qu'aux étapes de préparation et de cuisson des produits. Une attention particulière est également réclamée envers les traces viaires et plus précisément envers leur datation. En effet, l'Arc de Dierrey est envisagé comme une opportunité bien adaptée à l'examen des hypothèses chronologiques régulièrement attribuées par les érudits locaux à des découpages parcellaires. Enfin, profitant de la traversée de vallées sèches et de zones humides alluviales (et donc potentiellement de paléochenaux), une étude palynologique opportuniste est demandée sur tout le tracé, sous la forme d'un suivi exhaustif des diagnostics. Partant du constat du faible développement de la discipline en contexte préventif, l'objectif est l'obtention de séquences longues qui puissent être confrontées aux hypothèses environnementales accumulés en archéologie préventive.

Les fouilles prescrites à partir des résultats des diagnostics sont destinées à poursuivre ces problématiques. En dehors des prescriptions traditionnelles sur les gisements les plus denses ou les plus structurés, d'autres portent sur des vestiges plus discrets ou isolés tels que des fosses-pièges à animaux ou des épandages de mobilier, dès qu'ils se situent dans les secteurs les moins bien connus du tracé. Ces tentatives ont pu à certains endroits s'avérer décevantes mais elles ont surtout permis de révéler des formes inédites d'occupation.

En appliquant cette démarche aux 266 hectares traités en 88,5 km, quarante-cinq zones ont fait l'objet d'une prescription de fouille, auxquelles il faut ajouter la prescription d'une étude palynologique approfondie à partir des tests du diagnostic (fig. 5). Ces prescriptions représentent une surface totale de fouille de 20 ha.

L'opération de 6,7 km en Nogentais s'est déroulée de septembre 2013 à mai 2014, entrecoupée d'une trêve hivernale de mi-novembre à fin mars. Les quarante-cinq autres opérations se sont achevées



Fig. 4 : Tronçons de la fouille directe de 10 m de large réalisée dans le Nogentais, ici à Pont-sur-Seine de part et d'autre de la Seine (L. Leclerc, octobre 2013). Les plans d'eau du premier plan sont d'anciennes carrières, et par conséquent d'anciennes fouilles archéologiques préventives.

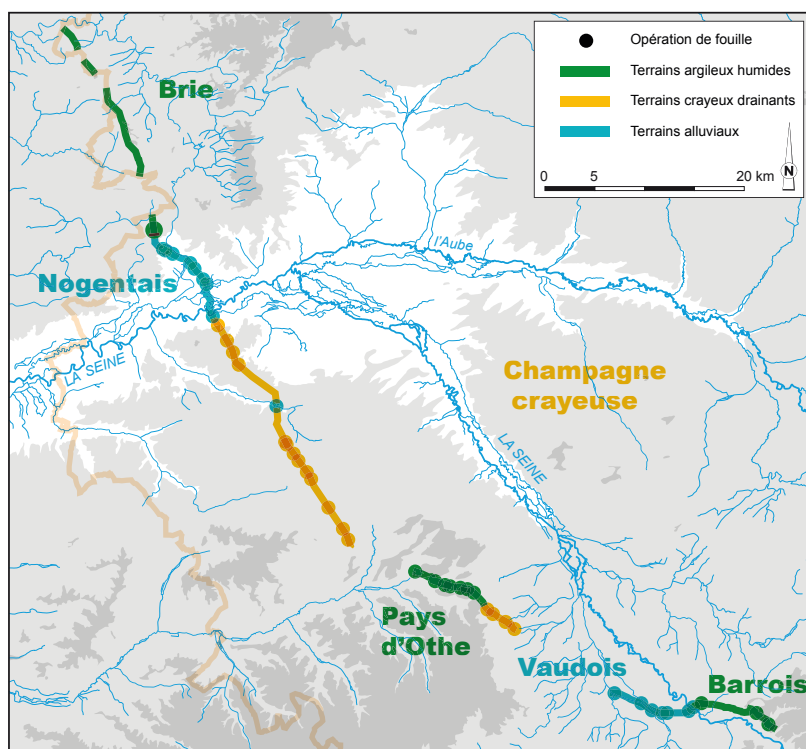


Fig. 5 : Répartition des opérations de fouille, distinguées selon les terroirs traversés (R. Durost). Les secteurs traversés dans la Brie et le Barrois semblent très peu occupés, tout comme les plateaux environnant l'Ardusson, le petit cours d'eau traversé en Champagne crayeuse. Ailleurs en revanche, dans le reste de la Champagne crayeuse et contre les premiers contreforts du Pays d'Othe, les occurrences s'avèrent nombreuses, aussi nombreuses que dans les deux portions bien connues de la vallée de la Seine.

de janvier 2014 à octobre 2015. Les premiers enseignements exposés chronologiquement ci-dessous sont donc issus de données en cours d'exploitation susceptibles d'évoluer.

Le Mésolithique

En attendant les datations archéométriques en cours, le Mésolithique se manifeste avec certitude sur au moins six zones de fouille et une zone de diagnostic, où la profondeur du niveau d'apparition des vestiges ne permettait pas de les explorer sur plus de 3 m de large. Dans les six cas, il s'agit d'un unique type de vestige, à savoir des fosses dites « à téton » en raison de leur profil à parois verticales et à fond plat au centre duquel apparaît fréquemment un surcreusement de petit diamètre (Achard-Corompt *et al.*, en cours). Leur fonction reste inconnue faute de mobilier associé mais les datations archéométriques de charbons de bois de leur remplissage correspondent systématiquement au septième ou huitième millénaire avant notre ère. Si la trentaine d'exemplaires découverte ici ressemble en tous points à celles identifiées par

ailleurs, de tels aménagements restent si inhabituels pour cette période qu'ils ont fait l'objet d'un colloque à Châlons-en-Champagne en mars 2016.

Leur répartition sur l'Arc de Dierrey apporte une confirmation déterminante des choix qui semblent conditionner leur implantation. En effet, environ la moitié se situe au sommet des versants de la vallée de la Seine nogentaise et barroise et l'autre moitié se concentre dans les quelques reliefs franchis en Pays d'Othe. Deux zones se distinguent en rassemblant à elles seules les deux tiers des fosses. Dans les deux cas, il s'agit des terrains les plus accidentés : le seul sommet de colline traversé en Pays d'Othe (Digan, Granai, 2017) et la pente à plus de 10 % d'un vallon du Barrois. La configuration des onze fosses de colline du pays d'Othe est remarquable par leur altitude commune. Pour deux d'entre elles, une colonne plus crayeuse, située en plein centre du comblement, peut être interprétée comme l'empreinte d'un poteau (fig. 6) ; l'existence d'une élévation constituerait une donnée tout à fait exceptionnelle pour la période.



Fig. 6 : Section d'une des fosses comblées au Mésolithique sur la colline du Montbernange à Torvilliers (Aube) (M. Digan, avril 2015).

Le Néolithique

Le plus grand nombre de secteurs aménagés découverts sur le tracé se rapporte au Néolithique. A l'heure actuelle, au moins quinze zones de fouilles sont concernées et leur nombre pourrait s'élever à vingt-deux une fois achevée l'exploitation des données, auxquelles il faut ajouter un à trois points de diagnostic libérés sans prescription supplémentaire. Une vaste zone occupée se dessine alors, couvrant la crête de la côte d'Île-de-France jusqu'aux derniers cours d'eau secondaires croisés sur les plateaux crayeux. Le pays d'Othe et le Barrois constituent deux autres zones d'occupation. A l'opposé, les indices du Néolithique sont absents des territoires crayeux du sud éloignés des rivières et, étonnamment, de toute la Brie et du Vaudois. Parmi les lieux aménagés pendant ces trois millénaires, il est important de discerner ceux qui ne correspondent pas à de véritables points de peuplement mais seulement à des terrains fréquentés occasionnellement. Il est ici question des fosses dont la fonction dorénavant admise

est celle de piège à animaux sauvages (fig. 7), et dont l'emplacement peut tout autant signaler la lisière de terrains cultivés à protéger que le cœur de territoires de chasse (Marcigny, Riquier, 2009 ; Achard-Corompt, Riquier, 2013, p. 311). Or il s'agit du type d'aménagement générant la plus grande quantité de zones de fouille du tracé et couvrant tout le Néolithique : quatorze zones ne révèlent que de tels pièges, auxquelles il faut ajouter trois points de diagnostic non fouillés exhaustivement. Dans le Barrois, il s'agit des seules traces potentielles de la période néolithique (aucune fosse ne bénéficie encore de résultats chronologiques archéométriques). Sur les 26 km parcourus en Champagne crayeuse, hormis neuf petites dépressions superficielles sans mobilier et une fosse circulaire de 0,80 m de diamètre et de profondeur remplie de blocs de grès au Néolithique récent, les traces d'occupation des neufs secteurs consistent là aussi exclusivement en des fosses de chasse. Il est pourtant trop rapide de conclure à des territoires uniquement exploités par prédation : deux de ces fosses situées dans un



Fig. 7 : Section longitudinale du piège à animaux sauvages de Saint-Martin-de-Bossenay « L'Aumont » (Aube) (P. Toussaint, mars 2014). Un charbon de bois proche du fond est daté par 14C de 7025 à 6680 (Mésolithique moyen / récent), mais un autre issu de la couche sommitale date du Néolithique moyen (4045-3960).

vallon sec à 2 km du cours d'eau le plus proche, à Saint-Hilaire-sous-Romilly, contiennent une épaisse couche de charbon de bois issu de chênes, de noisetiers, d'érables et de pommoidés du Néolithique moyen II, c'est-à-dire d'une bordure de forêt défrichée. Ces informations sont hélas pour l'instant les seules du genre disponibles sur le tracé mais elles démontrent que ces pièges de chasse sont aussi de précieux indices de détection de territoires occupés de manière pérenne, d'autant plus lorsqu'une vallée même secondaire peut être ralliée à pied au quotidien.

Les datations archéométriques obtenues à ce jour situent le comblement inférieur de la majorité des fosses au Néolithique ancien (six dates) et surtout au Néolithique moyen (onze dates). Le Néolithique récent et final ne concernent que trois fosses. Ces proportions sont celles constatées à partir des cent-soixante-cinq datations disponibles en 2014 dans la région (Achard-Corompt, Riquier, 2014, p. 377). Notons enfin que des pièges sont installés dans des vallées secondaires très modestes comme celle de l'Ardusson, dès le Néolithique ancien.

Les témoignages directs d'occupations pérennes se situent essentiellement dans le Nogentais. Il s'agit de deux sols du Néolithique ancien chargés de déchets domestiques et de quatre inhumations dont une double dans la bande du lit majeur de la Seine, et de mobilier du Néolithique moyen et récent piégé dans des colluvions du sommet et du pied de la cuesta d'Île-de-France. L'absence totale de constructions pourrait paraître surprenante mais en réalité le tracé nogentais de l'Arc de Dierrey traverse la basse terrasse en évitant les bourrelets d'alluvions grossières. L'étude pollinique révèle ainsi que la plupart des chenaux croisés sont encore humides au Subatlantique.

Les seuls bâtiments identifiés se situent dans le Pays d'Othe, au creux du vallon d'où naît la rivière Vanne 3 km plus en aval. Il s'agit des fondations d'au moins trois bâtiments du Néolithique moyen II conservées sous un sol humifère. Ce dernier contient des déchets domestiques et notamment plusieurs milliers de déchets de taille de silex.

Les âges du Bronze

Hormis la période du Bronze final II-III / Hallstatt A-B, la détection des habitats du reste de l'âge du Bronze dans le secteur de l'Arc de Dierrey résiste beaucoup à l'archéologie. Pour cette raison, des vestiges matériels même ténus sont précieux et font souvent l'objet de prescriptions de fouilles. Dix zones de fouilles et deux de diagnostic concernent ce millénaire. Comme au Néolithique, le Nogentais fournit le plus d'indices sous les formes les plus variées.

Le Bronze ancien n'est ainsi détecté que dans ce secteur. Un habitat seulement peut être envisagé à environ 300 m du lit actuel de la Seine, par la présence de quelques tessons épandus à la base des labours actuels. Aucun aménagement ne leur est associé. Comme à la période précédente, il est nécessaire de s'intéresser aux fosses de chasse pour obtenir plus d'informations et souligner davantage la prédominance du Nogentais : la répartition des trois fosses datées révèle que l'occupation de ce territoire ne se rétracte pas exclusivement dans le lit majeur de la Seine puisque ces pièges sont creusés dans les vallées des petits affluents encadrant la Seine, la Noxe et le Moulinard. De même, les deux seuls chablis actuellement datés de cette période sont situés au sommet de la cuesta d'Île-de-France et aux abords de la Noxe.

L'occupation du Bronze moyen est encore moins bien cernée puisqu'aucun indice ne lui est associé avec certitude.

La fin du Bronze moyen et le Bronze final I, à partir d'environ 1500 avant notre ère, sont davantage figurés, notamment par leurs sépultures qui se rencontrent cette fois aussi dans le tronçon vaudois de la Seine. Hélas, après la décision de GRTgaz de prolonger la distance initiale de son forage en tunnel, il n'était plus justifié de prescrire de fouilles à l'emplacement de l'urne cinéraire du Bronze final I diagnostiquée (fig. 8).

Bien que connue par prospection aérienne, l'ampleur de la nécropole traversée cette fois non pas dans la vallée de la Seine mais dans la plaine de Marigny-le-Châtel où l'Ardusson prend sa source, est remarquable. Une quarantaine de sépultures et au moins six monuments du Bronze final I ont été



Fig. 8 : Urne cinéraire du Bronze final I, extraite de « La Croix de l'Homme mort » à Chappes (Aube) lors du diagnostic (I. Le Goff, juin 2014). Elle contient les vestiges brûlés d'un enfant et trois bracelets de petite taille en alliage cuivreux.

fouillés durant une des opérations les plus lourdes du tracé. Comme dans les quatre sépultures contemporaines du Nogentais, il reste à expliquer la rareté des restes osseux alors que les dalles de coffrage et le mobilier funéraire métallique et céramique, sont en place.

Pour cette période à nouveau, l'étude de l'habitat a nécessité des prescriptions de fouilles audacieuses à partir d'éléments de diagnostic ténus. Les résultats sont importants car ils montrent que les occupations domestiques pérennes se matérialisent toujours de manière discrète, quel que soit le territoire concerné. Hormis une fosse de chasse aménagée sur les contreforts du Pays d'Othe, le reste des éléments non funéraires fouillés dans le Nogentais, le Vaudois ou le Barrois consistent en

des épandages de restes préservés au creux de reliefs ou de fosses entamant superficiellement le substrat géologique.

Face à ces données, celles du Bronze final II-III ne dominent finalement pas autant que dans d'autres synthèses micro-régionales. Leur répartition est la même – la Brie et la plaine crayeuse hors vallée semblent toujours inoccupées – et leur composition est également très proche puisque s'y retrouvent une fosse de chasse et surtout des épandages de mobilier. Quelques aménagements creusés, qui deviendront caractéristiques des autres périodes, apparaissent toutefois : fossé d'enclos, fondations de bâtiments sur poteaux, silo, vase de stockage semi-enterré et carrière polylobée.

Les quelques exemplaires mis au jour sont éparés et la compréhension de ce type d'habitat clairsemé souffre probablement de l'étroitesse des emprises.

Les âges du Fer

Une proportion relativement élevée de sites contenant ce type de vestiges, sept au total, ne bénéficient pas pour le moment de datations plus précises que protohistoriques. Les conclusions qui peuvent être avancées ici sont donc forcément mineures. Cependant, même en les prenant en compte, leur discrétion dans les deux tronçons de la vallée de la Seine par rapport aux époques précédentes est un des premiers faits assurés. Rappelons qu'ils sont très nombreux dans les projets de carrières d'alluvions mais que l'Arc de Dierrey évite au maximum les affleurements d'alluvions grossières.

Deux traits marquants peuvent être avancés à ce jour pour les âges du Fer.

Tout d'abord, l'apogée en termes de nombre d'occupations constaté dans la région au Ve siècle (Desbrosse *et al.*, 2013) se manifeste ici uniquement sur les rebords du Pays d'Othe. Quatre cas sont clairement reconnus sur une distance d'environ 10 km.

Ensuite, il semblerait que la colonisation agro-pastorale systématique de la plaine crayeuse, tout du moins dans le secteur traversé, ne soit établie qu'à partir de La Tène B-C. C'est en effet au cours du IIIe siècle que des établissements structurés et occupés sur plusieurs générations sont installés, dans des secteurs qui paraissaient délaissés depuis parfois les chasseurs du Néolithique. Ce phénomène pourrait être mis en parallèle avec la désertion manifeste des terrains les plus accidentés à compter de la fin du premier âge du Fer : le Pays d'Othe et le Barrois ne livrent effectivement pas d'occupations laténiennes, ni même antiques.

L'Antiquité

Les deux orientations principales des arrêtés de prescription concernant l'Antiquité, à savoir l'étude de la production céramique du Nogentais et celle du réseau viaire, peuvent être considérées comme enrichies.

Pour la première, l'apport consiste en la découverte d'une aire d'extraction antique de sable de plusieurs

centaines de mètres carrés au sommet d'une butte témoin de sables et argiles tertiaires nogentaises. L'implantation des officines de potiers de La Villeneuve-au-Châtelot au pied de cette colline est sans doute motivée par la proximité de la matière première, et il est fort probable que le sable extrait du sommet serve aussi aux potiers, comme dégraissant.

Quant à l'étude du réseau viaire, cinq voies inédites sont enregistrées et deux autres voient leur datation antique confirmée. Les deux fossés bordiers chargés de céramique antique détectés à Courgivaux sont particulièrement précieux puisqu'ils sont les vestiges les plus anciens identifiés dans la Brie sur le tracé.

La répartition des huit établissements ruraux fouillés s'avère elle aussi instructive puisqu'elle se densifie nettement sur les sols crayeux de la plaine de Troyes : un établissement est identifié tous les kilomètres à cet endroit. Cette densité de population agro-pastorale est probablement à mettre en relation avec le nouveau marché commercial que constitue la population urbaine de Troyes, ville manifestement créée vers le changement d'ère. Le reste de la plaine crayeuse est nettement moins occupé.

Seuls deux de ces établissements semblent continuer à être occupés jusqu'au IVe siècle mais les vestiges funéraires démontrent l'installation de deux autres établissements, probablement à proximité du tracé. La nécropole de Prunay-Belleville est importante à cet égard car elle montre la stabilité d'un point de peuplement au cœur de la plaine crayeuse : sept adultes, deux immatures ainsi que deux poulains sont inhumés aux IIIe et IVe siècles dans des enclos aux fossés comblés depuis le Ier siècle de notre ère.

Le haut Moyen Âge

Le schéma d'occupation de la région généralement avancé pour le haut Moyen Âge est ici confirmé : dès la période mérovingienne, la norme devient l'habitat groupé accompagné d'une nécropole, concentré en chapelets de part et d'autre des cours d'eau (Desbrosse, 2005). Si l'occupation détectée au bord de l'Ardusson reste impossible à interpréter, en revanche les deux traversées de la Seine ont livré de tels sites, occupés du VIe au XIe siècle, ainsi qu'une maison forte implantée au XIIe siècle. L'héritage antique de cette organisation est clair puisque les

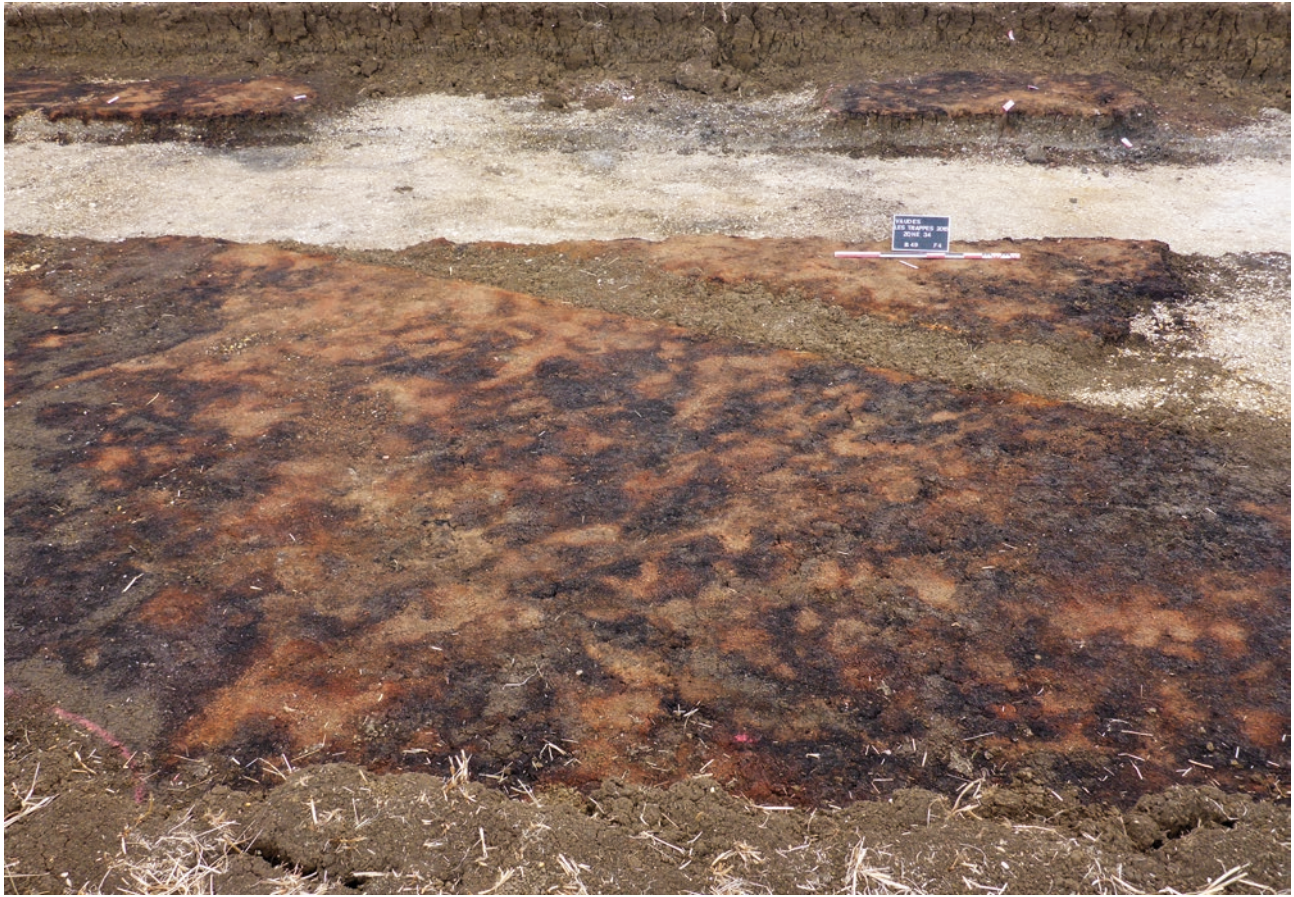


Fig. 9 : Etat de surface d'une des taches de rubéfaction concentrées au bord de l'ancien cours de l'Hozain à Vaudes « Les Clos » (Aube) (A. Guiblais-Starck, août 2015).



Fig. 10 : Tronçon de la zone la plus dense en taches rubéfiées de Vaudes « Les Clos » (Aube) (F. Canon, août 2015).

trois habitats alto-médiévaux se superposent à des vestiges au plus tard tardo-antiques. La présence d'au moins une sépulture dans chaque habitat groupé exploré paraît également être une de leurs caractéristiques.

Un cas particulier est toutefois à retenir en Champagne crayeuse, à Mesnil-Saint-Loup, au fond d'un vallon sec distant de 3 km du premier cours d'eau. Cet habitat occupé du VIIe au XIIe siècle ressemble en tous points aux autres sauf par son implantation, qu'il reste à expliquer. Cet exemple démontre que la rareté des explorations archéologiques loin des vallées influence sans doute le modèle d'occupation alto-médiéval champenois.

Les fouilles de l'Arc de Dierrey ont également permis de mettre en évidence les traces de défrichage ou de colonisation de nouveaux espaces. Ainsi, si le Pays d'Othe et le Barrois ne présentent plus aucune trace de fréquentation à cette date, c'est la Brie qui livre à son tour des vestiges, à savoir des structures de combustion des VIIe, Xe et XIIe siècles, dont certaines peuvent être interprétées comme des

travaux forestiers (Guicheteau, 2015).

De même, une fouille singulière est à mentionner au bord de l'Hozain, affluent de la Seine dans le Vaudois, dans un secteur vide d'autres vestiges sur plusieurs kilomètres. Il s'agit de l'étude de croûtes de rubéfaction présentes sur 350 m, avec une zone centrale d'environ 200 m où ces taches sont plus concentrées (fig. 9 et 10). L'analyse radiocarbone d'une série de charbons situe l'événement du premier tiers du XIe au deuxième tiers du XIIe siècle. L'observation détaillée de l'induration permet de certifier qu'il s'agit d'un sédiment de surface, c'est-à-dire un sol, exposé à de fortes températures. La répartition de tels cercles rubéfiés semble bien correspondre à un écobuage où les mottes du couvert herbacé ou broussailleux sont regroupées en tas, plutôt qu'à l'incendie d'un taillis sur pied. Sa conservation exceptionnelle en fait la singularité. Elle est probablement liée aux limons détritiques déposés dans tout le secteur par des crues, qui ont dû protéger la rubéfaction des labours postérieurs.

Notes :

1. L'autoroute A5, l'autoroute A26 et la ligne ferroviaire à grande vitesse Paris-Strasbourg.
2. Leur élaboration ainsi que l'ensemble du suivi scientifique de l'Arc de Dierrey ont été pris en charge par J. Vanmoerkerke.

Bibliographie

- ACHARD-COROMPT N., RIQUIER V., 2013**, « Les acquis et les questions en suspens », in **ACHARD-COROMPT N., RIQUIER V.** (dir.), *Chasse, culte ou artisanat ? Les fosses « à profil en Y-V-W »*. Structures énigmatiques et récurrentes du Néolithique aux âges des Métaux en France et alentour, Actes de la table ronde de Châlons-en-Champagne, 15-16 novembre 2010, Dijon, Supplément à la *Revue Archéologique de l'Est*, 33, p. 309-312.
- ACHARD-COROMPT N., RIQUIER V., 2014**, « Les fosses à profil en Y : un nouveau champ de recherche pour le Néolithique ou pourquoi continuer de fouiller les fosses à profil en Y ? », in **LAURELUT C., VANMOERKERKE J.**, *Occupations et exploitations néolithiques, et si l'on parlait des plateaux ?*, Actes du 31^e colloque Internéo, Châlons-en-Champagne, octobre 2013, Reims, Bulletin de la Société Archéologique Champenoise, t. 107, p. 365-384.
- ACHARD-COROMPT N., GHESQUIERE E., LAURELUT C., REMY A., RICHARD I., RIQUIER V., SANSON L.**, à paraître, « Premières données sur les implantations mésolithiques fossoyées en Champagne », in *Actes de la table ronde « Au cœur des gisements mésolithiques »*, Besançon, 29-30 octobre 2013, Besançon, Annales littéraires de l'Université de Besançon.
- DESBROSSE V., 2005**, « Le Moyen Âge et l'abandon relatif de la plaine crayeuse jusque dans les années 50 », in **LAGATIE C., VANMOERKERKE J.** (éd.), *Europort Vatry : les pistes de l'archéologie*, Langres, Editions Dominique Guéniot, p. 133-144.
- DESBROSSE V., MOREAU C., RIQUIER V., SAUREL M., 2013**, « Champagne-Ardenne », in **MALRAIN F., BLANCQUAERT G., LORHO T.** (dir.), *L'habitat rural du second âge du Fer, Rythmes de création et d'abandon au nord de la Loire*, Paris, Inrap-CNRS éditions, « Recherches archéologiques », 7, p. 67-89.
- DIGAN M., GRANAI S., 2017**, avec la collaboration de **LEDUC C., SALAVERT A., WATTEZ J.**, « Le "Fossé Dort" à Torvilliers (Aube) : des fosses du Mésolithique creusées dans la craie », in **ACHARD-COROMPT N., GHESQUIERE E., RIQUIER V.** (dir.), *Creuser au Mésolithique*, Actes de la séance de la Société Préhistorique Française de Châlons-en-Champagne, 29-30 mars 2016, 12, Paris.
- GUICHETEAU A., 2015**, avec la collaboration de **GAILLARD A.**, « Récurrence de structures de combustion "isolées" dans le sud-ouest de la Marne », *Bulletin de la Société Archéologique Champenoise*, 3/2015, Reims, p. 63-68.
- LAGATIE C., 2015**, « L'atelier de potiers de la "Station d'épuration" à La Saulotte (Aube). Nouvelles données pour le haut Moyen Âge », in **THUILLIER F., LOUIS E.** (dir.), *Tourner autour du pot... Les Ateliers de potiers médiévaux du Ve au XIIe siècle dans l'espace européen*, Actes du colloque de Douai, 5-8 octobre 2010, CRAHAM, Caen, p. 247-260.
- MOUTON-VENAULT S., AHÛ-DELOR A., BARTHELEMY D., HUMBERT S., BARTHELEMY F., CORSIEZ A., HERVE C., JOLY M., SAGGESSE A., 2015**, « Evolution des répertoires de la céramique culinaire en Champagne, Bourgogne et Franche-Comté au cours des cinq premiers siècles de notre ère », *Revue Archéologique de l'Est*, 64, Dijon, p. 161-222.
- DESBROSSE V., PELTIER V., 2010**, « Pont-sur-Seine, Le Haut de Launoy : premier aperçu

des fouilles 2009 et 2010 », Actes des journées d'information Internéo du 20 novembre 2010, *Internéo* 8, Paris, p. 111-115.

MARCIGNY C., RIQUELIER V. et al., 2009, « Les sites à "fosses en V-Y". Emergence d'une problématique et d'un réseau au niveau national », *Archéopages*, 25, *Ségrégations*, p. 69-77.

POPLINE, 1996, « Les cerfs harnachés de Nogent-sur-Seine et le statut du cerf antique », *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres*, 140e année, 1, p. 393-421.

ROTTIER S., PIETTE J., MORDANT C. (dir.), 2012, *Archéologie funéraire du Bronze final dans les vallées de l'Yonne et de la haute Seine : les nécropoles de Barbey, Barbuisse et La Saulsotte*, Editions universitaires de Dijon, Dijon.

Société Archéologique Champenoise

Directeur de la publication : Michel Godin
Parution trimestrielle
Ce numéro : 3-2016
Imprimé par : Le Réveil de la Marne
Dépôt légal : 3ème trimestre 2016
ISSN 1145-7295
ISBN 978-2-918253-21-1

Rapahel Gestreau, Rudy Jemin

***Plichancourt « Les Monts »
(Marne) : l'évolution de la cour
agricolae d'une villa gallo-romaine***
p. 5-36

Yvan Maligorne, Sege Février

***Une stèle funéraire avec
relief sacrificiel au musée de
Bourbonne-les-Bains***
p. 37-48

Raphaël Durost

***De la Seine à la Seine, en passant
par les plateaux. Résultats
archéologiques de l'Arc de
Dierrey champardennais***
p. 49-62

Jan Vanmoerkerke

***Raymond Tomasson (1918-2016)
et l'archéologie de la seconde
moitié du vingtième siècle dans le
département de l'Aube***
p. 63-80



20 euros